

**MÉMOIRE PRÉPARÉ À L'INTENTION DU :**

**COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE LA PERSONNE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES EN VUE DE TÉMOIGNER DANS LE CADRE DE SON ÉTUDE DE LA MALTRAITANCE DES AÎNÉS**

**PAR :**

**SHERRY BAKER, M.A., DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA BC ASSOCIATION OF COMMUNITY RESPONSE NETWORKS ET PRÉSIDENTE DU BC COUNCIL TO REDUCE ELDER ABUSE**

Merci Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, honorables membres du Comité permanent. Je vous remercie de me donner l'occasion de contribuer à votre importante étude de la maltraitance des aînés au Canada.

Je suis fière de pouvoir vous décrire l'excellent travail effectué en Colombie-Britannique pour sensibiliser les gens à la maltraitance, à la négligence et à la négligence de soi et pour aider nos collectivités à trouver des moyens de les prévenir. Les deux derniers gouvernements provinciaux ont reconnu que ce problème est souvent caché, peu compris et extrêmement préjudiciable pour les personnes âgées et vulnérables de toute la province. Au cours des dix dernières années, ils ont financé le travail de nos organisations, et j'ai l'immense plaisir d'y avoir participé depuis le début.

J'ai décrit plus en détail la façon dont la BC Association of Community Response Networks et le Council to Reduce Elder Abuse sont organisés pour s'employer à réduire la maltraitance des personnes âgées en se concentrant sur le soutien d'une intervention communautaire locale.

Nos collègues, le Canadian Centre for Elder Law, le Réseau canadien de prévention du mauvais traitement des aînés et Seniors First BC, vous ont parlé des différents types de maltraitance et de leur incidence sur la vie de la personne maltraitée – surtout lorsqu'il s'agit d'une personne âgée prise en charge. Vous avez également discuté des sanctions et des options juridiques qui pourraient être imposées aux auteurs de maltraitance. J'aimerais prendre le temps de discuter avec vous du rôle que la communauté peut jouer dans la prévention de la maltraitance avant que celle-ci ne mette la vie en danger. J'aimerais également discuter des raisons pour lesquelles la maltraitance a lieu et de certaines mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre afin d'aider l'agresseur à cesser son comportement destructeur.

Nous pensons que les voisins, les amis et les familles des adultes vulnérables jouent un rôle important dans la prévention de la maltraitance des aînés. Il y a environ 8 ans, le Centre de recherche et d'éducation sur la violence envers les femmes et les enfants de l'Université de Western Ontario a reçu une subvention de trois ans dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés de RHDCC pour créer un atelier qui pourrait être offert dans tout le Canada pour aborder la question de la maltraitance des aînés. L'atelier s'intitule *Ce n'est pas correct – Voisins, amis et familles*. Il a été créé avec la représentation et la participation de l'ensemble des provinces et des territoires, y compris la BC CRN. Le thème principal est l'« intervention des observateurs ». L'atelier décrit l'âgisme, ce qu'est la maltraitance, à quoi elle ressemble, comment elle s'aggrave, comment les individus peuvent réagir en toute sécurité et quelles sont les ressources disponibles dans la collectivité. Nous avons formé tous nos mentors régionaux sous contrat et de nombreux membres de la collectivité pour présenter ce contenu.

Il peut désormais être présenté virtuellement. De nombreuses grandes organisations forment maintenant un membre de leur personnel pour qu'il devienne un présentateur afin que le contenu puisse être présenté à l'interne sur une base continue. BC CRN fournit gratuitement tout le matériel, les ressources, la formation et le soutien.

Les vidéos produites pour aider à illustrer les diverses situations qui surviennent dans la collectivité sont des illustrations très puissantes de certaines situations et un point de départ pour discuter des mesures à prendre à l'échelle de la collectivité. Peu ou pas de recherches ont été menées pour aider les auteurs de maltraitance et comprendre pourquoi ils agissent ainsi en premier lieu. Nous pensons qu'il s'agit d'une partie importante de toute initiative visant à prévenir la maltraitance.

**Voici quelques exemples de maltraitance :**

1. Les enfants d'âge mûr de parents vieillissants trouvent difficile de combler les besoins de leur famille grandissante. Ils voient que leurs parents possèdent des biens et pensent qu'il serait agréable de recevoir leur héritage avant le décès de leurs parents. Les parents veulent aider leurs enfants et, souvent, épuisent volontairement leurs ressources et se retrouvent alors à devoir vivre avec leurs enfants ou, comme c'est parfois le cas, à se retrouver sans abri. Souvent, lorsque les parents vivent avec leurs enfants et commencent à avoir besoin de soins ou à perdre leur capacité mentale, les enfants deviennent frustrés et ce qui constituait de l'exploitation financière peut dégénérer en maltraitance émotionnelle et physique.
2. Lorsque les entreprises doivent réduire leurs effectifs ou, comme c'est le cas pendant la pandémie de COVID, mettre à pied des travailleurs, de nombreux salariés se retrouvent désespérés et retournent vivre chez leurs parents – souvent avec leurs enfants. Cela peut créer une tension qui peut aboutir à toutes les formes de maltraitance.
3. Les familles immigrées font souvent venir des membres plus âgés de leur pays d'origine pour les aider à s'occuper des enfants. Parfois, ces personnes âgées n'ont aucune liberté pour se créer une vie sûre, ce qui est d'autant plus difficile qu'elles ne parlent ni l'anglais ni le français. Elles se sentent seules et sont extrêmement vulnérables à la maltraitance, surtout lorsque les enfants grandissent et qu'elles ne sont plus nécessaires.
4. En plus des défis liés à la réconciliation, à la décolonisation et aux répercussions des pensionnats, certains Canadiens autochtones plus âgés sont également confrontés aux pressions des membres plus jeunes de leur famille qui attendent d'eux un soutien financier pour les aider à faire face à leurs propres problèmes.
5. La question de la maltraitance dans les établissements de soins nous a ouvert les yeux pendant la pandémie de COVID. D'horribles sévices y sont commis. Or, les institutions font face depuis toujours à des cas de maltraitance entre résidents et membres de leur famille; entre résidents et membres du personnel; entre résidents mêmes. Encore une fois, une bonne partie du tableau demeure caché, invisible.

## Quel rôle le gouvernement fédéral peut-il jouer dans la réduction de la maltraitance des aînés?

1. Comprendre qu'il s'agit d'un problème systémique et qu'il n'y a pas de solution miracle.
2. Lorsque l'on envisage d'imposer la déclaration obligatoire, il faut comprendre qu'en grande partie, la maltraitance des aînés est le fait de membres de la famille et que peu de parents signaleront ou porteront plainte contre leur propre enfant. Cela pourrait avoir pour effet de pousser la maltraitance encore plus loin dans la clandestinité. Comme l'a dit Krista James du Canadian Centre for Elder Law (CCEL), les adultes maltraités ne veulent pas que le membre de leur famille aille en prison; ils veulent simplement que la maltraitance cesse.
3. Financer des initiatives de réforme du droit (CCEL).
4. Soutenir le rôle clé joué par la GRC afin qu'elle puisse intervenir efficacement.
5. Financer des projets de recherche qui aident les personnes âgées à vivre en sécurité chez elles (Bien vieillir pour bien vivre).
6. Soutenir la recherche sur les causes de la maltraitance des aînés.
7. Soutenir les projets de logements sûrs et accessibles pour les aînés. Cela devrait faire partie des droits de la personne.
8. Soutenir la création d'emplois et le recyclage des personnes qui essaient d'entrer dans la population active ou qui doivent composer avec des compressions d'effectifs ou des licenciements.
9. Soutenir la formation des travailleurs de première ligne dans les établissements ainsi que dans la collectivité.
10. Soutenir les projets d'enseignement de l'anglais langue seconde pour les immigrants âgés ainsi que d'autres services d'établissement.
11. Aider les collectivités autochtones à offrir des logements sûrs et sains à leurs familles – et leurs aînés.
12. Soutenir les services de santé mentale et de toxicomanie, en particulier pour les familles en crise. Personne ne peut être forcé à suivre une thérapie, il faut donc mettre en place des mesures de soutien pour aider les gens à vouloir changer.
13. Soutenir la création de maisons de transition sûres et accessibles pour les personnes âgées et permettre un séjour plus long (en Colombie-Britannique, une femme ne peut rester que 30 jours dans une maison de transition).
14. Soutenir le développement d'une Stratégie nationale de lutte contre la maltraitance des aînés.

## À propos de la BC Association of Community Response Networks et du Council to Reduce Elder Abuse

En 2012, l'ombudsman de la Colombie-Britannique a publié un rapport qui mettait le gouvernement au défi de se pencher sur la maltraitance des aînés parmi les sujets qui devraient être pris en compte dans les collectivités. La **BC Association of Community Response Networks (BC CRN)** a travaillé sans financement stable pendant plus de dix ans pour réunir les fournisseurs de services communautaires locaux, les agences, les professionnels, etc. afin de former des réseaux pour créer une réponse coordonnée à la maltraitance, à la négligence et à la négligence de soi. Ce travail est fondé sur la conviction que les collectivités savent mieux que quiconque comment, où et par qui la maltraitance a lieu et comment elles peuvent réagir pour la prévenir. Bien sûr, il est impossible de prévenir ce que l'on ne voit pas, alors la première tâche est de sensibiliser les gens. En février 2012, BC CRN a reçu un

financement de trois ans pour soutenir la création de réseaux et fournir de l'éducation, du mentorat et des ressources, y compris des ateliers, aux organismes, aux fournisseurs de services et au public. Au cours de ces trois années, BC CRN a réussi à mettre en place une infrastructure solide et à embaucher 15 mentors régionaux qui travaillent dans les collectivités locales pour faire ce travail. À la fin de la troisième année, près de 100 collectivités recevaient des services. En 2021, il y a maintenant 81 CRN qui servent 233 collectivités et au moins trois autres CRN sont presque prêts à s'inscrire.

BC CRN a retenu les services d'un évaluateur professionnel pour qu'il procède à une évaluation développementale continue afin de déterminer si l'Association a réussi à accroître la sensibilisation à la maltraitance, à la négligence et à la négligence de soi dans toute la province. L'évaluateur vient de terminer la dixième année de l'évaluation qui montre un haut niveau de confiance à l'égard du CRN et une augmentation constante des niveaux de sensibilisation à la maltraitance (voir les infographies ci-jointes). L'évaluateur poursuit son travail.

En parallèle, le gouvernement provincial a lancé un processus visant à créer une stratégie intitulée *Together to Reduce Elder Abuse* (Ensemble pour réduire la maltraitance des aînés). Il a mis en place un bureau au sein du ministère de la Santé pour soutenir ce travail. Des intervenants de tous les secteurs concernés ont participé à des réunions et à des séances de travail régulières afin d'apporter leur contribution à la Stratégie. Il s'agissait notamment de la BC CRN, de Seniors First BC, du Canadian Centre for Elder Law, du ministère de la Santé, des autorités régionales de santé, de la GRC, de la police municipale, du BC Public Guardian and Trustee, de Community Living BC, des BC Family Caregivers, des BC Care Providers, de la BC Association of Friendship Centres, du Council of Senior Citizens Organizations, de l'Association du Barreau canadien – section de la Colombie-Britannique, de l'Association des banquiers canadiens, de coopératives de crédit, d'associations de services aux immigrants, etc. Le groupe était inclusif et fluide au fur et à mesure que le travail avançait.

Enfin, la Stratégie a été publiée en 2013. Elle recommandait la création du **Council to Reduce Elder Abuse (CREA)**, le Conseil pour la réduction de la maltraitance des aînés, chargé de surveiller la mise en œuvre de la Stratégie et d'offrir un forum pour échanger et aider à renforcer les capacités en matière de sensibilisation et de prévention de la maltraitance des aînés. Le soutien du cabinet ministériel a pris fin en 2016, mais la valeur du travail effectué par le Conseil a été reconnue et le financement du ministère de la Santé se poursuit à ce jour pour assurer un soutien administratif et de programme minimal au Conseil.

Pour en savoir plus sur nos organisations, veuillez consulter les sites suivants :

[www.bccrns.ca](http://www.bccrns.ca)

[www.reduceelderabusebc.ca](http://www.reduceelderabusebc.ca)

Respectueusement soumis,

Sherry Baker, directrice générale  
BC Association of Community Response Networks  
Présidente, Council to Reduce Elder Abuse  
[ed@bccrns.ca](mailto:ed@bccrns.ca)  
604-513-9758

Le 25 mai 2021



### Traduction de l'image

Préoccupations centrales du sondage de 2020

Pandémie

Styles de travail des CRN

Niveaux de participation

Réseaux et relations

Incidence

Au 27 avril 2021

48 %

Disent que les agressions de la part d'adultes posent problème dans leur collectivité et exigent une réponse communautaire.

70 %

Disent entendre ou voir les répercussions positives du travail des CRN sur la collectivité.

93 %

Des répondants qui disent recevoir le bulletin *E-Connector* le lisent « toujours » ou « parfois ».

Plus du tiers des répondants constatent des signes d'augmentation des agressions réelles ou potentielles pendant la pandémie.

56 %, tout juste un peu plus de la moitié, font état de la sensibilisation accrue de la communauté à l'égard de la maltraitance, de la négligence et de la négligence de soi de la part d'adultes.

Les répondants continuent de déclarer un degré de confiance élevé dans les partenaires des CRN et dans leur approche.

81 CRN au service de 233 collectivités en Colombie-Britannique

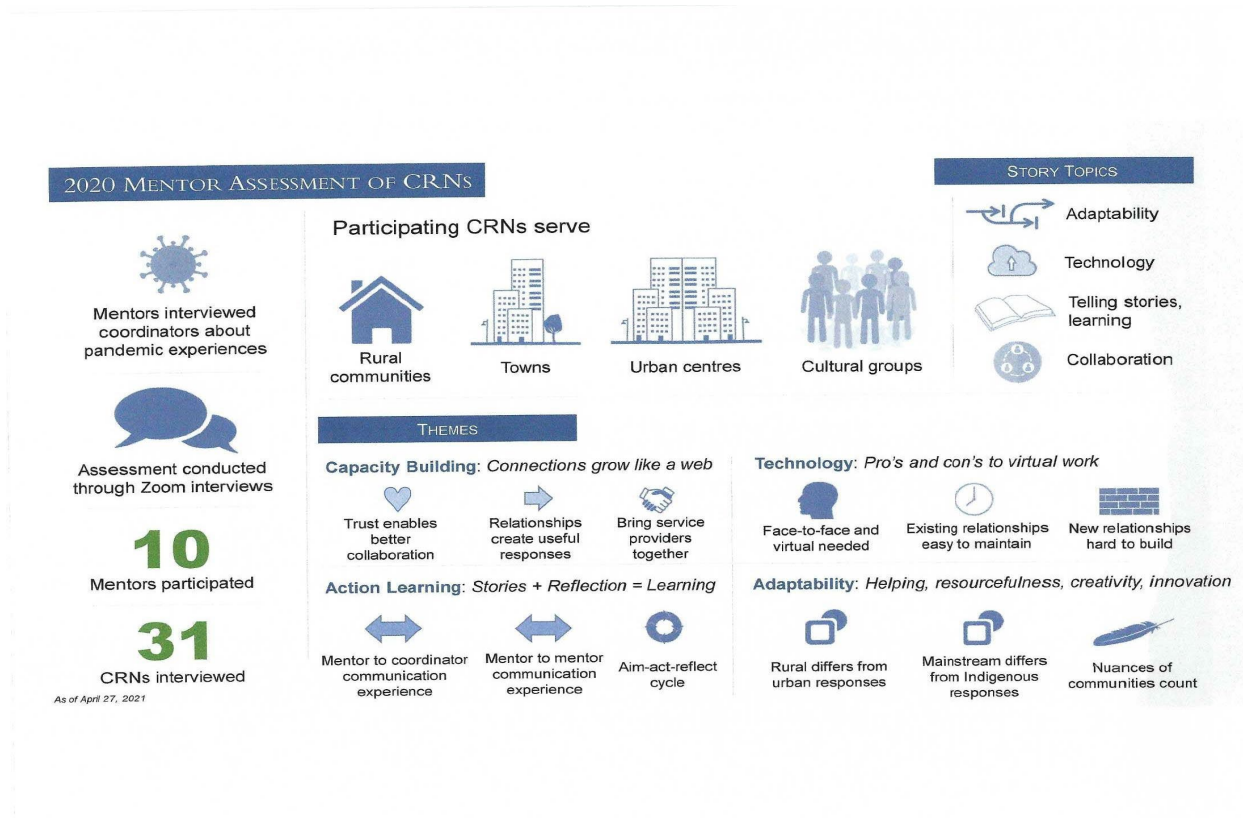
Description du style de travail des CRN par les répondants

Coopération

Style informel

Transparence

Équité



### Traduction de l'image

### Évaluation des CRN par les mentors en 2020

Des mentors ont interrogé des coordonnateurs au sujet de leurs expériences pendant la pandémie.

Évaluation réalisée au moyen d'entrevues sur Zoom.

10 mentors y ont pris part.

31 CRN ont été interrogés.

Au 27 avril 2021

Les CRN participants offrent des services aux

- Communautés rurales
- Municipalités
- Centres urbains
- Groupes culturels

Sujets des histoires

- Adaptabilité
- Technologie
- Raconter des histoires, apprentissage



## Collaboration

### Thèmes

Développement des capacités : *création de liens comme un réseau*

La confiance facilite la collaboration

Les relations débouchent sur des réponses utiles

Réunit les fournisseurs de service

Apprentissage : *histoires + réflexion = apprentissage*

Communication entre mentors et coordonnateurs, expérience

Communication entre mentors, expérience

Cycle but-action-réflexion

Technologie : *avantages et inconvénients du travail virtuel*

Réunions en personne et virtuelles nécessaires

Relations existantes faciles à maintenir

Difficulté d'établir de nouvelles relations

Adaptabilité : *aide, débrouillardise, créativité, innovation*

Les réponses diffèrent selon le milieu (rural ou urbain)

Les réponses diffèrent selon qu'il s'agit de la population globale ou autochtone

Nuances des collectivités